

Présider le CSE dans les structures de 50 salariés et plus

THEMATIQUES : RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT

Présentation

Né de la fusion des instances représentatives du personnel (ex DP, CE et CHSCT), le Comité Social d'Entreprise (CSE) apparaît comme un partenaire incontournable de la politique sociale de l'association. En tant que Président.e du Comité Social d'Entreprise, votre rôle est primordial pour instaurer et préserver un dialogue social constructif.

Cette mission nécessite des compétences affirmées tant sur le plan technique que relationnel.

Pour cela, il est indispensable de cerner les caractéristiques et les moyens du CSE, d'identifier les obligations d'information et de consultation, de maîtriser toutes les étapes des réunions et de réagir sereinement à toute situation difficile et inattendue.

Le + de la formation

Un angle complémentaire sur la maîtrise des débats et la conduite à tenir dans certaines situations (assertivité, écoute active, gestion des émotions).

Objectifs

- Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE dans une entreprise de 50 salariés et plus.
- Identifier les obligations d'information et de consultation.
- Préparer et conduire les réunions.

Contenu du programme

- La composition du CSE, les commissions,
- Le rôle et les attributions du CSE,
- Les moyens d'action du CSE,
- Les obligations d'information et de consultation,
- Les réunions : préparer, animer et réaliser le suivi,
- La posture à adopter pour gérer les tensions,
- La place du CSE dans le dialogue social.

Formation conçue en partenariat avec : 



PUBLIC

Directeur-trices - Responsable RH - Administrateur-trices

PREREQUIS

- Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.
- Présider ou être amené à présider prochainement un CSE pour une structure de 50 salariés et plus.

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Méthodes actives et participatives, faisant largement appel à l'expérience et aux besoins du groupe,
- Remise d'outils clés,
- Envoi aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés.

INTERVENANTE

Formatrice-Consultante, en développement RH et droit social

DUREE : 2 jours (soit 14 heures)

MODALITES

Formation en présentiel

COUT DE FORMATION

- Adhérent : 970 € TTC/ personne
- Non-adhérent : 1060 € TTC/ personne

Le coût des déjeuners est intégré au coût de la formation.